

MOTIONS DE CENSURE—*Suite.*LOCATION DE BATIMENTS PAR L'ETAT
—*Suite.*

M. R. L. Borden—Nullité du gouvernement—2454; valeur spéculation édifice Regal—2455; achat terrains rues Sussex rien de fait, pendant que paie des 25 p. 100 pour loyer—2456; édifices Woods—2458; évaluateurs—2458; évaluation Ewart—2459; sept ans, les deux bâtiments payés—2459; l'éclairage—2460; résolution adoptée à l'unanimité—2460; rebuffade—2460; argent du pays gaspillé—2461.

M. Ralph Smith—Affirmations Blain—2461; calcul loyer—2461; transaction privée—2462; accusation d'exploitation du gouvernement—2462; propriétaire déclare avoir payé pour édifice, \$80,000—2463; améliorations ont coûté \$90,000—2463; revenu de propriété seulement 99 p. 100—2464; pas d'intermédiaire—2464.

Vote sur amendement Blain—2467.

Rejeté par 61 à 104—2467.

RECENSEURS AU MANITOBA.

M. Staples—Avant formation en subsides—9416; indigné réponses faites—9416; lettre Perry—9418; pedigree Perry—9418; élection Prince-Albert—9118; historique de l'élection—9420; lettres Perry, Nelson, Sutherland—9420; propose motion censure blâmant gouvernement de laisser nomination fonctionnaires à organisateurs politiques—9426.

Hon. S. Fisher—Plaisanteries Staples—9427; allégations de la motion sont sans fondement—9427; Perry avait parfaitement le droit de donner conseils sur choix à faire—9428; cause révocation Moberly en 1906—9428; aucune preuve illégalité contre Perry—9429; rôle Perry—9430; affaire bureaux de scrutin—9430; vote Jack Rabbit—9431; a le droit d'écouter Perry et de juger proposition à sa juste valeur—9434.

R. S. Lake—Affaire Rabbit Skin—9437; autres lettres Perry—9438; circulaire Perry—9438; invitation aux postulants—9438; personnes nommées sur recommandation Perry devraient être remerciées—9439.

M. G. H. Bradbury—Public doit être protégé contre Perry—9442; cas recenseur Ira Stratton—9442.

M. Glen Campbell—Election Laurier à Prince-Albert—9444; méthodes généralement employées à Prince-Albert—9444.

M. Knowles—Deuxième partie motion Staples contient insinuation inacceptable—9445; la circulaire signalée ne contient rien de ce que lui font dire les conservateurs—9446; pas d'idée de corruption—9446; l'affaire de l'élection de Prince-Albert—9447; jugement rendu pour punir fraudes—9448; les lettres Perry—9449; Perry ne s'est rendu coupable de quoi que ce soit—9449; éloge au gouvernement de Saskatchewan pour avoir donné siège au candidat conservateur—9449; ce sont les libéraux qui sont au pouvoir—9450; leurs recommandations doivent avoir le pas sur celles des conservateurs—9450; ad-

MOTIONS DE CENSURE—*Suite.*RECENSEURS AU MANITOBA—*Suite.*

M. Knowles—*Suite.*

mettons que les recommandations étaient injustifiées, ce sera au peuple de décider—9450; le peuple n'a jamais encore manqué d'approuver ce qu'a fait le gouvernement Laurier—9451; le système conservateur au Manitoba—9451.

M. W. R. Roche—Opérations recensement devraient être libres de tout soupçon de couleur politique—9452; la "Petite Ligne Rouge"—9453; la lecture entre les lignes dans circulaire Perry—9453; renseignements fournis aux organisateurs électoraux du Manitoba—9454; l'attentat de Prince-Albert—9454; les condamnations—9455; la correspondance compromettante Perry—9453.

M. Armstrong—Intervention Geo. R. Reid dans recensement d'Ontario—9458; son œuvre dans choix des recenseurs—9458.

Hon. Fisher—Histoires imaginaires—9460.

M. Monk—Exige les noms des personnes ayant fait recommandations—9460; c'est le peuple du Canada qui paie—9462.

M. S. Barker—M. Reid mêlé aux fraudes d'Elgin—9462.

M. F. W. Crothers—Chambre a le droit de connaître recommandations—9462; cas Reid—9464.

M. R. Blain—Lettres Kelly-Lott—9466; avis de l'Express d'Elora—9466; coin du recensement 1901—9467.

M. R. L. Borden—Système suivi par Perry au Manitoba—9468; importance recensement—9467; lettre Perry aux réfugiés—9469; complice après le fait—9470.

Hon. W. S. Fielding—Deux catégories d'employés au recensement—9471; pas un seul recenseur nommé qui ne soit parfaitement honorable—9471; le ministre de l'agriculture prend la responsabilité des nominations—9472; le gouvernement ne peut pas être tenu d'indiquer origine des recommandations—9472; cas des juges—9472; les organisations politiques ont parfaitement le droit de faire des propositions—9474; le gouvernement leur attribue l'importance qu'elles méritent—9474; le gouvernement a le droit de demander des renseignements à ses amis—9475.

M. A. S. Goodeve—Gouvernement reçoit ces recommandations en sa qualité officielle—9477; doit en donner connaissance à la Chambre—9478.

M. A. Crosby—Deux des personnes recommandés sont anciens criminels—9480.

Motion mise aux voix—9480.

Rejeté par 51 à 84—9481.

RESERVE DES SAUVAGES A ST-PIERRE.

M. G. H. Bradbury—Discussion dernière session—6108; dénégation générale hon. Oliver—6108; récit événements—6109; affidavit Fleet—6110; les circonstances du vote—6112; les \$90—6114; M. F. Pedley et la sacoche—6114; déclaration Sinclair